

EHPAD, aides à domicile, retraité-es : La situation n'est plus acceptable !

15 mars 2018



Le 15 mars, c'est la suite de la mobilisation dans les EHPAD. Au cœur de cette mobilisation la question des moyens pour pouvoir travailler correctement et s'occuper des personnes les plus âgées et dépendantes. C'est une lutte qui rencontre de fait un écho très positif dans la population.

Le 15 mars sera également une journée de mobilisation des retraité-es prioritairement contre les baisses de pensions liées à la hausse de la CSG.

C'est donc une journée importante pour faire en sorte qu'une partie croissante de la population se rende compte de ce qu'est la politique de ce gouvernement

Le Communiqué de Solidaires Fonction publique



Nouvelle mobilisation dans les EHPAD le 15 mars

A l'appel de l'Union syndicale Solidaires, SUD Santé Sociaux, SUD Collectivités Territoriales, et de l'UNIRS (Union nationale interprofessionnelle des retraité-es Solidaires)

Après la journée réussie du 30 janvier, la mobilisation se poursuit dans les EHPAD (Etablissements d'hébergement pour les personnes âgées), dans l'unité d'action ! L'intersyndicale des EHPAD et l'intersyndicale des 9 organisations de retraités appellent à la mobilisation le 15 mars.

Les EHPAD souffrent cruellement d'un manque de moyens budgétaires et humains. La politique de réduction des dépenses publiques du gouvernement (-60 milliards€) va encore dégrader cette situation.

Le personnel de ce secteur à 98% féminisé manque de reconnaissance professionnelle. Précarité, bas salaires et pénibilité sont leur lot quotidien.

Les conditions de travail des agent-es se dégradent (cadences de travail infernales, manque de temps pour réaliser les soins et l'aide à la personne...); les conditions d'accueil et de traitement des personnes âgées résidentes aussi ! Nos aîné-es doivent pouvoir vivre dignement.

Les revendications portées par l'intersyndicale des EHPAD doivent être satisfaites :

- **recrutement massif de personnel qualifié (aides-soignant-es, infirmière-res, agent-e-s des services hospitaliers...)** pour l'application d'un ratio d'un agent ou un salarié par résident en Ehpad, tel que prévu par le Plan Solidarité Grand Age.
- **titularisation (secteur public) et passage en CDI (dans le privé)** pour l'ensemble des personnels, y compris les contrats aidés.
- **arrêt de la marchandisation de la dépendance et développement du service public.**
- **prise en charge de la perte d'autonomie par la solidarité nationale**, contre les logiques assurantielles et marchandes.
- **amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrière** pour toutes et tous.

**Plus que jamais, le 15 avec les EHPAD et les retraités,
le 22 avec les fonctionnaires et les cheminots ,
toutes et tous en grève !**

Paris, le 12 MARS 2018

EHPAD et Aide à domicile - EN GREVE !

15 mars 2018 La lutte pour la dignité continue

Nous nous sommes mobilisé-es nombreuses et nombreux le 30 janvier. Ce fut un succès historique ! Il faut

continuer et amplifier notre mobilisation. Les annonces ministérielles ne sont pas à la hauteur des besoins, elles dénotent un mépris total de la gravité de la situation.

**EHPAD ET SERVICES A DOMICILE
DU BOULOT A EN PERDRE LA TETE**

Salaires de misère

Précarité

Manque de personnel

Pressions Culpabilisation

Menaces

Epuisement

Rappels à domicile

EHPAD : PERSONNEL EN SOUFFRANCE

SUD Santé Sociaux
Union syndicale
Solidaires

**OSER DIRE NON
UN COMBAT POUR LA DIGNITÉ
DES RÉSIDENTS ET DU PERSONNEL**

www.sudsantesociaux.org

Pour tout savoir sur cette mobilisation EHPAD : le site de SUD Santé Sociaux

Le communiqué de l'intersyndicale établissements et aides à domicile au service des personnes âgées

Le communiqué commun à la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité, de Convergence service public et de Notre Santé en Danger

15 mars : Journée nationale d'actions des retraité-es

La journée du 15 mars du « Groupe des neuf » organisations de retraité-es s'annonce importante, de nombreuses personnes retraitées sont en colère depuis qu'elles ont constaté une telle baisse de leur pension, colère attisée par les propos méprisants du Président et des membres du gouvernement contre les retraité-es.

Pour connaître la mobilisation la plus proche : **Tableau récapitulatif des différents rassemblements prévus**

Paris, le 12 mars 2018

Communiqué de presse : les retraité-e-s exprimeront leur colère le 15 mars

Fin Janvier 2018, de nombreuses personnes retraitées ont découvert la baisse de leur pension sur leur relevé de pension ou de banque.

Cette baisse est la conséquence de l'augmentation de 25 % du taux de la Contribution Sociale Généralisée (CSG) qui provoque, pour la première fois, une diminution nette des pensions de plus de 1,8 %, soit plusieurs centaines d'euros par an.

Cette nouvelle baisse est d'autant plus injuste et inacceptable qu'elle s'ajoute à une liste déjà longue de diminution du pouvoir d'achat des retraité-e-s :

- suppression de la 1/5 part fiscale pour les personnes seules notamment les veuves, les veufs et les divorcé-e-s,
- paiement de la Contribution Additionnelle Solidarité Autonomie (CASA) de 0,3%,
- fiscalisation de la majoration familiale pour avoir élevé 3 enfants et plus,
- blocage des pensions depuis 4 ans.

Et comme si toutes ces mesures ne suffisaient pas, les pensions de 2018 seront à nouveau gelées et les retraites complémentaires bloquées pour très longtemps, alors que dans le même temps les dépenses contraintes ne cessent d'augmenter comme le prix du gaz qui prend 6,9 %, le forfait hospitalier qui passe à 20 €, ou bien encore les taxes sur les carburants, le coût des complémentaires santé....

Le Président de la République et le gouvernement présentent la baisse des pensions comme une « solidarité » ! La vraie solidarité, c'est prendre aux plus riches pour donner aux plus démunis. La solidarité, ce n'est pas prendre dans la poche de plus de 150 retraité-e-s (413 € de moyenne d'augmentation de la CSG) pour donner, par exemple, 62 000 € de baisse de l'ISF à Madame la Ministre du travail. Une autre politique budgétaire est possible que celle qui consiste à supprimer l'ISF pour les patrimoines boursiers, de plafonner la taxation des dividendes, de faire grimper la fortune des milliardaires et des actionnaires.

Les retraités ne sont ni des égoïstes ni des privilégiés ! La retraite n'est pas un luxe mais un droit acquis par de nombreuses années de travail et de cotisations.

Le jeudi 15 mars, avec les 9 organisations de retraité-e-s (CGT, FO, CFTC, CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble & solidaires), nous appelons les personnes retraitées à exprimer leur colère, dans tous les départements, pour une véritable politique de justice et de progrès social, pour exiger la revalorisation de leur pension et la suppression de la hausse de la CSG.

Les rassemblements et manifestations connus figurent dans le tableau en ligne :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1u3H5olxkrwPbd9UVQJ8uGwOjm2zOx4yZIB7RM_b7nJE/edit?usp=sharing

notamment à Paris, à 14 h 30 de la Place du 18 juin 1940 (M° Montparnasse) pour aller vers le boulevard des Invalides.

Contacts presse :

Gérard Gourguechon 01 40 18 18 12

Patrice Perret 06 25 94 78 00



NON À LA BAISSÉ DES PENSIONS

Les retraitées et les retraités : ni privilégiés ni assistés !

Au 1^{er} janvier 2018 la CSG a augmenté de 1,7 point. Une augmentation de 25 %, pour la plupart des retraités, provoquant une **baisse nette des pensions de plusieurs centaines d'euros par an**. Quelques exemples de baisses de pensions :

- Un couple de retraités, Anne, ancienne infirmière en hôpital avec 970 € de pension, et Jean, ancien employé municipal avec 1010 €, tous deux en dessous du seuil de pauvreté, **perdent ensemble 34 € par mois et 404 € par an**.
- Avec une pension de 2000 € par mois, Jean-Pierre perd, rien que pour sa retraite complémentaire, **plus de 200 € par an**.
- Annie perçoit 1 120 € de pension, elle croyait être à l'abri sauf que son mari perçoit 2 500 €. **Elle va payer** car elle avait oublié que c'était en lien avec le revenu fiscal de référence qui tient compte des revenus de la famille.
- Michel, instituteur retraité avec 2 058 € de pension **perd 35 € par mois et 420 € sur une année**.

Nous avons connu les blocages des pensions, des sous indexations, jamais une telle amputation !

Alors...

Merci monsieur le Président pour ces étrennes...

Merci de votre considération pour les retraité-e-s !

Selon le gouvernement, il s'agit d'un « effort pour les jeunes générations ». Les retraité-e-s n'ont pas attendu le Président Macron pour faire preuve de solidarité et cette nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat réduira l'aide qu'ils apportent déjà aux jeunes générations.

Cette nouvelle baisse des pensions s'ajoute à une liste déjà longue de diminution du pouvoir d'achat des retraités : la CASA de 0,3 %, la suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves et veufs, la fiscalisation de la majoration familiale et le blocage des pensions pendant 4 ans.

Et comme si ça ne suffisait pas, la pension de 2018 sera à nouveau gelée et les complémentaires bloquées pour très longtemps. Le 1^{er} janvier, arrivent les augmentations des complémentaires santé, du gaz qui prend 6,9 %, du forfait hospitalier qui passe à 20 €, des taxes sur le carburant...

D'autres choix budgétaires sont possibles

La suppression de l'ISF pour les patrimoines boursiers et la mise en place d'une taxation plafonnée à 30 % pour l'imposition des dividendes représentent 4,5 milliards d'euros de cadeaux faits aux plus fortunés. Ensuite, le gouvernement met en avant le déficit budgétaire provoqué par lui-même avec de telles pertes fiscales pour imposer de la rigueur et de l'austérité au reste de la population. C'est dans ce cadre qu'intervient la hausse de la CSG.

En France, les 39 milliardaires en dollars ont vu leur fortune grimper de 21 % au cours de cette seule année 2017, atteignant, au total, 245 milliards. Sur les vingt dernières années, les **dix plus grandes fortunes** françaises ont augmenté de 950 % ; bien loin des 35 % d'inflation dans la même période. Le **CAC 40** a progressé de 9,26 % cette année, bien loin de la progression des salaires et des pensions.

**La pension du retraité n'est pas une allocation sociale
ni une variable d'ajustement
mais un droit acquis par le travail.**

Le 28 septembre 2017, à l'appel de nos neuf organisations de retraité-e-s, des manifestations organisées dans tous les départements ont rassemblé plus de 80 000 personnes. Il s'agissait de mettre en garde contre l'augmentation de la CSG. Malgré nos protestations, il s'est trouvé une majorité parlementaire pour suivre les projets du gouvernement. Désormais, la Loi de Finances pour 2018 et la Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2018 sont votées.

Elles organisent ces cadeaux fiscaux à l'égard d'une minorité et ces mesures de rigueur à l'égard du plus grand nombre, dont les personnes retraitées.

Fin janvier, de nombreuses personnes retraitées ont fait le constat d'une baisse de leur pension en découvrant les chiffres portés sur leurs virements bancaires. Dans toute le France, en manifestant le 15 mars vous montrerez au gouvernement votre refus total de tels choix budgétaires.

Les retraitées et les retraités ne sont pas des privilégiés !

**Pour les retraités et retraitées,
nouvelle coupe sur les pensions**



**Non à la hausse de la CSG
Non à la baisse des pensions**

**Le 15 mars 2018
Journée nationale d'actions**

Quelques visuels Solidaires pour cette journée

15 mars

en action

Union syndicale
Solidaires

**Les conditions
de travail / de vie
dans les ehpad** ?

c'est acceptable

15 mars en lutte

Union syndicale
Solidaires

**Les baisses
de pension
des retraité-es** ?

c'est acceptable

15 mars en lutte

Union syndicale
Solidaires

- Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Mobilisations nationales >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/EHPAD-aides-a-domicile-retraite-es-La-situation-n-est-plus-acceptable>